L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres No 73 — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 20 NOVEMBRE 1877. — 51me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE ORLEANS.

MARDI MATIN. 20 NOVEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par A. Marks, Levy & Co., au magasin de M. Moinié No 101 rue Gravier, grande vente à crédit de marchandises importées.

Par O. Valeton, sur la Levée, en face de la rue Jefferson—cargaison de la barque D. Lanata.

Par D. E. Morphy, & Son, sur la Levée, au pied de la rue Commune, farine: aux Nos 108 et 110 de la rue des Magasins—fainéne et articles en granits.

Farine.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

Faïence, &c.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

Marque de Capitaux.

La perspective qui s'offre à la Nouvelle-Orléans, est assurément des plus encourageantes. Tandis que son commerce de coton tend à regagner ce qu'il a perdu, on se préoccupe sérieusement de relever son marché au tabac qui est loin d'avoir l'importance qu'il avait autrefois. Un mouvement significtif des acheteurs de café de l'Ouest fournit une occasion toute naturelle à notre port de reprendre le rang qu'il occupait avant la guerre dans cette branche de commerce. Les acheteurs de grains de Liverpool ont calculé que le maïs et le blé leur coûteraient bien meilleur marché, s'ils les achetaient directement dans l'Ouest en les faisant venir par la voie du Mississippi, au lieu de les prendre en seconde main des spéculateurs de New York. Enfin, les rapports du Département d'agriculture ont démontré que les Etats-Unis avaient intérêt à encourager la culture de la canne à sucre en Louisiane, afin de s'affranchir de l'énorme tribut que paient les consommateurs de sucre américains aux pays étrangers.

Le succès des jetées du capitaine Eads promet une amélioration permanente dans l'entrée et la sortie du fleuve pour la navigation maritime. Il ne nous est plus interdit d'espérer que le gouvernement fédéral prenne charge de la construction et de l'entretien des levées du Mississippi.

Que faut-il donc pour que la Nouvelle-Orléans reçoive comme autrefois, la moitié de la récolte de coton des Etats Unis, la plus grande partie des tabacs de l'Ouest, et tout le café nécessaire à la consommation des habitants de la vallée du Mississippi? Que faut-il pour que tout le commerce d'exportation des grains destinés à l'Europe, et celui des produits de l'Ouest destinés aux Antilles et à l'Amérique Centrale et du Sud passe par notre ville?

Que faut-il, enfin, pour que la production du sucre qui a atteint en 1861, 460,000 boucants revienne progressivement à ce chiffre?

Ce qu'il faut, c'est le capital qui nous fait défaut.

Avec le capital nous pourrons doubler nos exportations de grains, de tabac, de coton, de produits de l'Ouest. Avec le capital nous pourrons importer tous les produits de l'Amérique du Sud et les articles manufacturés européens dont ont besoin les populations de la vallée, parce que ce capital nous permettra de diminuer par la concurrence les frais de pilotage et de remorquage de la navigation maritime, et de multiplier les moyens de transport par la voie fluviale.

Avec l'argent à meilleur marché sur la place, toutes les opérations de change seront facilitées, ce qui permettra de multiplier les transactions commerciales.

Avec des capitaux, nous aurons une ligne de steamers avec l'Amérique du Sud et nous pourrons compléter nos voies de communications ferrées avec le Texas.

Avec des capitaux nous pourrons doubler, tripler et quadrupler, en peu d'années, nos exploitations agricoles et tirer de notre sol les richesses qui dorment dans le sein de la terre, cette *alma mater* du genre humain.

Tout ce que nous venons de dire est vrai, absolument vrai; il n'y a rien de chimérique, ni d'hypothétique. Tout peut être démontré mathématiquement et il n'est pas un homme d'affaires qui étudiant à fond notre situation, nos relations géographiques, les besoins des populations au Nord et au Sud de nous, et les ressources de notre sol, ne soit obligé de confesser que nous n'avons rien exagéré dans notre exposé de la perspective.

Mais si tout cela est réel, pourquoi les capitaux ne viennent ils pas d'eux-mêmes s'offrir à nous?

Patience! Le grand, le principal obstacle était le régime gouvernemental spoliateur et inique sous lequel nous vivions depuis près de dix ans, et qui chassait les capitaux loin de les attirer. Ce n'est que d'hier pour ainsi dire, que nous sommes débarrassés de cette lèpre repoussante.

Le nouveau régime a rétabli la confiance dans l'avenir, mais il n'a pas eu le temps encore d'accomplir sa tâche qui est de déblayer les décombres du passé et d'ouvrir une voie libre de toute entrave à l'esprit d'entreprise individuelle.

Il est peu d'Etats où le capital, sous toutes les formes, ait été plus mal protégé, plus exposé pouvons nous dire, qu'en Louisiane. Depuis douze ans, des millions de dollars ont été retirés de notre Etat par des capitalistes étrangers qui ont préféré réaliser ce qui leur restait à de grands sacrifices, que de continuer à courir le risque de tout perdre. Ce n'est pas seulement l'abus de la taxation qui a produit ce résultat, bien qu'il y ait contribué pour une bonne part, c'est le vice de la législation qui a permis aux débiteurs de mauvaise foi d'éluder l'accomplissement de leurs obligations et de frustrer leurs créanciers.

Si notre gouvernement actuel veut attirer de nouveau les capitaux en Louisiane il doit sans perdre de temps, prendre les mesures nécessaires pour protéger le capital, sous quelque forme qu'il soit placé, propriétés foncières, valeurs publiques ou particulières, titres hypothécaires etc. Ce que le capital cherche, c'est non seulement la sécurité mais encore une prompte réalisation au terme stipulé dans les transactions.

Une refonte de notre législation sur les hypothèques est nécessaire; les droits des femmes doivent être rendus publics et ne plus rester comme une menace mystérieuse sur la tête des créanciers du mari. Il faut aussi que la justice soit rendue plus expéditive et moins coûteuse. Il faut que les juges des paroisses comprennent qu'ils protégeront mieux les vrais intérêts de leur localité en assurant la fidèle et prompte exécution des contrats qu'en décourageant les capitalistes étrangers par des délais ou pis encore.

S'il est vrai, comme le prétend un correspondant du *Democrat* que nous n'ayons qu'un capital effectif de cinq à sept millions de dollars (banking capital), pour un mouvement d'affaires de 500 millions de dollars, cela explique tous nos embarras, et il est évident que nous ne pouvons arriver à doubler notre mouvement d'affaires, ni même à l'augmenter sensiblement, à moins d'accroître considérablement notre capital de roulement. Eh bien! nous avons plus de deux cents millions de dollars de propriétés assessées qui peuvent servir de gage aux capitaux dont nous avons besoin. Il ne s'agit que de donner confiance dans la sécurité et la prompte réalisation du gage et ce doit être l'oeuvre d'une législation sagement raisonnée. Quand cela sera fait, les capitaux abonderont et la prospérité renaîtra.

L'attention des Membres de l'Association Dramatique Orléanaise est appelée sur l'avis publié dans nos colonnes par le secrétaire général.

Il faut que la moitié de notre stock de chaussures soit vendue dans trente jours C'est une vente forcée. Venez donc profiter de l'occasion que vous offre le Magasin Rouge, coin Royale et Dumaine.

RAPPORT SUR LE MOUVEMENT DU COTON. — Nous avons reçu de M. S. H. Buck, secrétaire de la Bourse nationale de coton, le rapport officiel sur le mouvement du coton aux Etats Unis pour les mois de septembre et d'octobre.

Le total des recettes aux ports du 1er septembre à fin octobre, a été de 678,874 balles au lieu de 916,828 en 1876; le total des exportations de 223 917 contre 304,532; le stock total dans les ports était de 405,821 contre 563,944. Le total de la consommation du Nord pour les deux mois a été de 176,573 balles au lieu de 167,133 en 1876.

CONCERT A LA SALLE DES ODD FELLOWS.—C'est ce soir que doit avoir lieu, à la Salle des Odd Fellows, le grand concert vocal et instrumental sous la direction du professeur Jules Cartier, au bénéfice de l'église méthodiste épiscopale d'Alger. Le concert commencera à sept heures et demie. Prix d'entrée, 50 cents.

UN BILLET GAGNANT.—Mr P. Labeaud, Bayou St Jean, au Lac, certifie qu'ayant acheté pour 25 cents au bureau d'Emile Ecuyer, rue d'Orléans 215, entre Robertson et Claiborne, un quart du billet de combinaison Nos 27, 56 et 59, qui a gagné le premier prix capital de six mille piastres au tirage de samedi, 17 novembre, de la loterie de la Louisiana, le montant lui en a été payé comptant et sur présentation au bureau de la compagnie.

Grande réduction dans le prix des chaussures au Magasin Rouge, coin Royale et Dumaine.

MEUBLES! MEUBLES!!—Ce n'est pas à tort que la maison de Jos. B. Hubbard, au coin des rues Remparts et Perdido, est appelée le "Palais des Meubles". On trouve, en effet, dans cette fabrique, des meubles de tous genres, de toutes formes, de tous styles et de tout prix. Ils sont tous très habilement et très solidement confectionnés. Allez-y et voyez de vos yeux.

Le Magasin Rouge, coin Royale et Dumaine, est le seul endroit où l'on trouve de la belle chaussure et qualités supérieures à des prix excessivement réduits.

Chronique de la Ville.

Bulletin Météorologique.

On nous annonce, pour aujourd'hui, baisse du baromètre suivie d'une hausse, temps pluvieux suivi d'un temps clair et de froid; vent variable passant à l'Ouest.

Température, 19 novembre 1877.
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 du matin.....	64	17
Midi.....	70	21
3 P.M.....	70	21
6 P.M.....	67	19

Départs.

Passagers partis hier soir par la route rapide de Mobile:

John Bates, Baltimore; A H Nelson, Washington; H Cone, St. Louis; A J Tafel, Philadelphie; E. Boerieol, New York; J B Zazone, Louisville; Nat Jones, Nashville; Daud Greer Whellaw, West Va; S C Mason, Connell et J M Greene Jordan, Ky; M M H Boone et sa famille, ——; Maj Thos H Hayes, Louisville, ——; H G Summers, New York; H McClosky, St. Louis; S C Coleman, St. Louis; W S Marks, New York; Mme Byrne New York; L D Anderson Louisville; S Wronter New York; R E Stockton et sa famille, Montgomery.

Voyageurs arrivés dans les principaux Hôtels.

HÔTEL ST-CHARLES.— Frank Clement, Grenata Col; A H G Hardwicke, Philadelphie; Lewis Miller, Reading, Pa; Miss L. Miller, do; F A Caster, Washington; Miss L Caster, do; Mis V Caster, do; J E Clough, Mich; J D Lichtenberger, ville; J Bowroson, Mobile; H P Ward, Dubuque Iowa; Mme Ward, do; Mlle Belle Ward, do; Ingram Fletcher et sa dame, Indianapolis, Ind.; C A Capewell, Phila.; H Wolf, Baltimore; Robert Morgan et sa femme, Pensacole; C W Harvey Ct.; T Kendall, Boston; W T Carter N York; H Kendale, do; C H Davil, Chicago; H W Johnson, Phil.; H W Hough, St. Louis; Mme H Douglass, Nashville; Mlle M Millet, do. J N Rogers, Louisiane; W S Robinson, New York; J R Scott, Miss; W W Trayler, New York; H Peters, Rochester N.Y.; T Pearson, Floride; F O Whitford, Chicago; Joe C Hustor, Cleveland; W W Carter, Mobile; J J Reynolds, New York; D F Sullivan, Pensacola; John Carrell, Londres, Angleterre; Capt. P Echols, de la ville; Thowaid Unverehr, Mexico; Gén. Valery, Sonora, Cal.; Frank H Foote, New York; Chas. L Broadbuuf, do.

CITY HOTEL —W P Kramer, Louisville, Ky; J D Anderson, St Louis; W H Boteler, Frederick; Alexander Allen, Liverpool; R K Foster, Mass; Geo B McCoy, Baltimore; Horace Clue jr, de la troupe Claxton; E D Pike, Lne; Chas McEvoy, New York; Maggie MacEvoy, do; C A Hoder, do; Mary Hoder, do; Miss Moore, do W F Howler, do; M Gerrity, do; col J Hennessey, do; W P MacFarlan, do; G E Wilkinson, vill; A C Herndon, sa femme et 3 enfants, ville; O P Reid, Texas; Jas T Humpolries et famille; W M Ellis, femme et 2 enfants; B F Balkcom, Jones Co Ga; J G Mathews, Mathews, Gle, M B Kidd, Vernon; Lne; Mrs H W Heistand, San Francisco; Miss L Heistand, do; David Barron, Bayou Sara; B Easterling, Benna, Lne; J Slater, Pascagoula; Mrs R. M. Brown et servante, Port Eads; David Greer, Wheeling; T H Mathis, Rockport; Jas P Greary, Leo Charles, Lne; John Weider, Rudolph; R A Kearney, Plaquemines; J H Williams, Cincinnati; W S Dodson, Pascagoula, A C Blount; général A M West, Mississippi; Mrs Reeves, do; Mrs capt Neil et enfant, do; E Barkesdale, do; Mrs E Barkesdale, do; Mrs J C Prewett, do; Miss Prewett, do; H P Hurst, Baie St Louis; J Davidson, Alexandrie; B F Losin, Pittsburg; C A Capewell, Philadelphie; J L Flemming et dame, Jewitt, Texas; Pierce Butler, Bayou Sara; Mlle Sarah Butler, do; Mme L B Johnson, do; Joe Morgan, do; J C Calhoun, Palatka, Fla; C W Wills, La; F Graveley, Charleston; Henry Mueller, Milwaukee; W H Sherman; N. York; Ben King, femme et enfant, Miss; H Eastin, Vermilionville; Ed Pellerin, do; W P Dunn, do; Miss; R M Bedford, Atlanta, Géo; R M Mooney, Chicago; David Clark, do; A F Cochran, ville; J E Silliman, Chester, Conn.; Wm A P Aguilar, Mexico; P Ornile, do; Juan Pasdo, do; J Lamar, New York; Chas Howell, New York et sa dame, Boston; R Barrett, U S A.; P B Roy, Royville, La.; O Blanchez, do; Mme H E Minor, enfant et servante, Terre-Bonne; C A Zachary, Magnolia; Hugo Levoy, Galveston; A C McCune, Texas.

HOTEL CONTI VERANDAH—J. Williams, côte, F. Huhne, Aldenburg, Ed. Maurin, Donaldsonville, Mr Cafano et femme, ville, E. Wistler, Warrington, S. Cullinan, Memphis, O. B. Sarpy, paroisse Plaquemines, W. C. Sharp, Texas, H. Rambach, do, D. E. De Clouti, Michigan, A. E. Pinmley, do, A. L. Storne, New York, M. James, ville, Mr Lee, femme et enfant, ville, J. C. Mano, Rockport, Texas, C. Kenner, Illinois, J. G. White, Pensacole, H. Wente, do, Eloi Dichary, Ascension, Victor Mire, do.

Académie de Musique.

Les Lingard ont évidemment réservé leurs meilleures pièces pour la seconde et dernière semaine de leur engagement, car rien de ce qu'ils ont donné jusqu'à présent ne valait la comédie de "Our Boys" qu'ils ont représentée dimanche et lundi. Cette pièce a toujours été fort bien accueillie partout, parce qu'elle offre quantité de scènes agréables qu'on aime à voir plus d'une fois. Le rôle de Perkin Middlewick, joué par M. Lingard plaît beaucoup au peuple, et Mme Lingard l'a charmé dans la partie de Mary Meltrose. Mme Lingard est si bien placée dans la comédie qu'on s'étonne qu'elle veuille essayer de la tragédie. La pièce nouvelle avec de pareils acteurs fera certainement passer d'agréables moments au public.

Théâtre des Variétés.

L'Hibernicon de Mac Evoy, avec ses scènes musicales et ses souvenirs mis en action des antiquités de l'Irlande, ses peintures panoramiques, parfaitement exécutées et qui sont au nombre de 75, renfermant des vues des principales villes d'Irlande et de ses curiosités naturelles, etc., ne pouvait manquer d'avoir du succès. En connexion avec le mouvement du Panorama, une troupe d'acteurs habiles joue une comédie intitulée "Irish Hearts" qui est une histoire de la vie, de l'amour et des plaisirs de l'Irlande, qui en décrit les usages, les amusements, les fêtes, et abonde en chansons, danses, etc.

L'Hibernicon continuera à être représenté tous les soirs pendant cette semaine et aux matinées le mercredi et le samedi.

La Bande militaire Allemande

Il y avait une bonne salle, chez Grunewald dimanche soir, au concert de la Bande militaire Allemande qui, se voyant encouragée, a exécuté tous les morceaux d'ensemble d'une manière ravissante. Il paraît certain maintenant que la dernière semaine de l'engagement de ces excellents musiciens vaudra mieux que la première sous le rapport de recette.

Alcazar Français.

La soirée de dimanche dernier à l'Alcazar français a eu beaucoup de succès. Le chant des Gardes Lafayette, paroles de M. D'Harambery, musique de Jules Cartier, a été fort applaudi. Le directeur de l'Alcazar, M. Chaillet, se propose de varier les représentations et vient d'engager plusieurs nouveaux artistes pour continuer à mériter l'appui bienveillant du public.

Hier soir, lundi, la salle était encore pleine et les artistes ont été fort applaudis. Ce brillant succès suffit amplement pour démentir les bruits malveillants qui ont pu être répandus par quelques personne. Jamais la situation de l'Alcazar n'a été meilleure et les pertes éprouvées pendant l'été par la direction seront promptement couvertes, grâce au bienveillant patronage de la population franco-louisianaise qui ne lui manquera pas, car elle ne saurait oublier les charmantes soirées qu'elle a passées à l'Alcazar. Le changement de personnel, loin d'avoir une signification fâcheuse, est au contraire, la meilleure preuve du vif désir qu'éprouve Mr Chaillet d'être toujours agréable à ses compatriotes, et les soirées de cet hiver seront plus brillantes que jamais.

Ce soir, débuts de plusieurs nouveaux sujets.

Fête de Ste Cécile.

Le *Propagateur* annonce que la Société de Ste-Cecile, fondée à la Cathédrale St. Louis, célébrera solennellement la fête de la Patronne de la Musique, jeudi prochain 22, à 9 heures du matin. Renforcée par le choeur de l'église Ste-Anne et par plusieurs artistes et amateurs, cette société exécutera la belle et célèbre messe de Rossini. On se rappelle l'effet produit déjà par cette exécution, lors du concert donné à la Cathédrale par Mr Cartier. Se reproduisant jeudi prochain, dans des conditions meilleures encore, elle ne peut qu'attirer à la Cathédrale tous les amateurs de la bonne musique. L'accompagnement notamment a été l'objet de soins tout particuliers. Il sera fait à la fois par l'orgue et le piano, suivant, du reste, les indications de l'auteur.

Le piano sera tenu par Mr J. Cartier et l'orgue par M. Campiglio.

Les soli seront chantés par Mmes Wirthham, Charbonnier, Bucher, Lemaire et Mlle Charbonnet; MM. Van Houtlon, Kreppe, Météyé, Salomon, Broadley et Théard.

Pour cette circonstance exceptionnelle les bancs de l'Eglise seront libres; la quête aura lieu au profit de la société de Ste-Cécile.

La messe commencera 9 heures précises.

Une question de batture.

M. Chas. F. Claiborne, que le maire Pilsbury avait chargé de faire une recherche générale des titres de la ville aux terrains cédés par M. Bernard de Marigny, a présenté un nouveau rapport qui fait son second travail sur cette matière. Comme la première fois, quand il s'agissait de l'affaire de la Compagnie du chemin de fer de Pontchartrain, il a fait découvrir des titres et documents dans des piles de paperasses couvertes de poussière et conservés sans ordre à l'Hôtel de Ville. La confusion était grande et de nature à décourager les experts les plus intrépides. Le jeune avocat ne s'en est pas moins tiré à l'oeuvre, et après une longue et laborieuse perquisition faite avec intelligence et discernement, il a dû par trouver ce que le conseil de ville désirait savoir et son second rapport est aussi clair et aussi concluant que le premier.

Nous n'entrerons pas dans les détails de ce rapport, dont nous n'avons pris connaissance qu'à la hâte, détails, du reste, qui seraient inutiles à la masse de nos lecteur, mais nous en dirons assez pour faire comprendre la question et faire ressortir la conclusion qui en est une conséquence nécessaire.

Dans le tracé du faubourg qui porte son nom et dans la cession qu'il en fit à la ville en 1805, Mr de Marigny avait abandonné à la ville toute l'avenue des Champs-Elysées jusqu'à la Levée, moins une bande de 30 pieds dans le centre où un canal alors devait être creusé. Au delà de la Levée, protectrice de la ville, une levée entretenue aux frais de la ville, il est clair que toute terre conquise sur le fleuve, appartenait de droit à la communauté; à supposer que ce droit n'eut pas été inscrit dans l'acte de cession. Aussi ce ne fit il jamais le sujet d'une contestation entre la ville et Mr de Marigny, tant que la Levée resta à l'endroit où elle se trouvait en 1805. Mais il y eut plus tard un changement dans la disposition du local. Mr de Marigny ne creusa pas de canal et céda sa dépendance dans le terrain central de l'avenue à la compagnie de Pontchartrain qui y construisit un chemin de fer. La ville, de son côté transporta la levée de là où elle était, bordant la rue, dans un endroit plus rapproché du fleuve, et Mr de Marigny prétendit alors que la partie de batture entre la Levée et la rue devait lui appartenir. Il n'avait pas élevé une telle prétention autrefois.

Après avoir fait tant de largesses territoriales à la ville, il n'aurait pas voulu lui prendre un assez étroit morceau de terre attenant. Mais les circonstances n'étaient plus les mêmes pour lui. Sa brillante, son immense fortune, s'était dissipée assez pour qu'il attachât un prix au morceau de terre en question. Ce lopin fut la cause d'un procès que les autorités de ville aussi libérales envers M. de Marigny qu'il avait été libéral envers elle, terminèrent en lui cédant la batture où s'élevèrent bientôt après les constructions connues sous le nom de baisses marigny. Cette transaction couvrait et protégeait toute les cessions faites par M. de Marigny, et le grand lieu qui forme aujourd'hui la place de Washington et l'îlet sur la rue des Bons Enfants qu'on devait faire un hôpital, et que la ville, ne voulant pas bâtir en cet endroit, vendit en parties brisées à diverses particuliers qui y construisirent des résidences.

Jusqu'à présent tout est clair, mais ce qui l'est moins, c'est la rentrée de M. de Marigny en possession de la batture entre l'avenue des Champs Elysées et le fleuve. On ne sait vraiment pas comment cela est fait; il y eut, nous le croyons, un arrêt de Cour Suprême; il y eut aussi une résolution passée par les Chambres. Tout le monde y prit des connaissances personnelles. M. de Marigny était aimé et très populaire. On lui devait des égards. Bref il resta en possession de cette batture qu'il ne tint d'abord et qu'ensuite il vendit. Il y a sans quelque temps avant sa mort; et ceux qui l'ont achetée veulent la garder, comme l'ayant achetée et bien payée de bonne foi.

La ville a besoin de cette batture, premièrement pour en faire un débarcadère; secondement pour autoriser le chemin de ceinture projeté à passer dessus. L'affaire n'est pas grave, sans doute, attendu que le lopin dont il s'agit n'a pas une bien grande valeur. Ceux qui le possèdent n'y tiennent pas au-delà de la somme qu'ils ont donnée pour l'avoir. Mais s'ils n'étaient pas à être évincés d'une chose qu'ils ont acquise de bonne foi et payée, la ville ne voudrait pas non plus être obligée de payer pour conserver son titre à un terrain qui lui a été cédé deux fois; d'abord en 1805 par l'acte constituant le faubourg Marigny, et une seconde fois en 1838 par la transaction qui eut lieu alors entre la ville et M. Marigny devenu majeur depuis de longues années. Au 6 de Marigny, il avait que dix-huit ans quand il fit et exécuta le plan auquel le Troisième District doit sa fondation. Il ne paraît pas douteux, d'après cela, qu'un procès intenté à ce sujet, n'eut un résultat favorable à la ville. L'historique est par lui-même concluant, à moins que, sur quelque point, nous n'ayons commis une erreur ou oublié quelque circonstance grave. Le rapport, du reste, consciencieux et lumineux, fait honneur à M. Chas. Claiborne.

Une transaction à coups de couteau.

Hier, à minuit et quart, une rencontre a eu lieu rue Baronne, près de la rue Lafayette, entre J. Levy et J. P. Hudson, marchands de bestiaux, et Levy a reçu une terrible taillade au travers du ventre. Le Dr Armand Mercier, appelé tout aussitôt, a trouvé que les boyaux sortaient par la blessure qui avait environ quatre ou cinq pouces de long. S'étant assuré que les boyaux n'étaient pas coupés, il les a replacés et a cousu la blessure. Hudson a été écroué à la Station Centrale. Il paraît que la difficulté entre les deux hommes est venue à l'occasion d'une vente de mulets faite par Hudson à Levy. Il y avait quelque mécontentement sur le payement d'une traite de $4500 donnée pour les animaux achetés. Hudson dit que Levy l'avait frappé et rudement traité. Il attendra en prison le certificat du medecin.

Explosion de lampe.

Dimanche soir, une lampe à huile de charbon a fait explosion chez Mr Morris, au coin des rues Gravier et Claiborne. Mr et Mme Morris, qui étaient assis à la table sur laquelle la lampe se trouvait, ont été blessés, l'homme à la tête et la femme à la main, par des fragments de la lampe qui ont volé dans la chambre avec une force étonnante. Morris et sa femme ont été conduits à l'hopital de charité où leurs blessures ont été pansées.

Eclairage électrique.

L'éclairage des villes au moyen de lumières électriques est un sujet dont s'occupe la presse aujourd'hui. Des expériences avec des machines magneto-électriques ont été faites sur une large échelle en France et les résultats ont été très satisfaisants. On a estimé que cette espèce d'éclairage ne coûterait en France que les deux cinquièmes du prix de l'éclairage au gaz, et c'est énorme car ce prix est en France beaucoup moins élevé qu'ici.

Ne serait-il pas bon alors que le comité, chargé de la question de l'éclairage de la ville, se procurât des renseignements sur les frais que coûterait l'introduction ici de ce moyen d'illumination? Cette affaire en vaut la peine, car non seulement notre éclairage est pauvre, mais encore nous n'avons pas de quoi payer le peu de lumière artificielle qu'on nous donne.

Assessement.

Les chiffres suivants composent l'assessement pour la taxe de 1878:

Immeubles $88,058,180, revenus $1,229 970, meubles $446,250, chevaux, etc. $978,937, capital en navires, etc. $925,831, capital $18,932,627. Total $111,118,395.

L'assessement de 1876 était de $109,669,839. Les immeubles ont subi une diminution de $1,700,000; mais cette diminution est compensée par une augmentation sur le capital, le revenu, etc. L'assessement de 1875 était de $119,045,515.

Quant à l'assessement du second district nous devons à l'obligeance de Mr. B Blanchard, assesseur de ce district, le relevé ci-après:

D'après le tableau de l'assessement de la paroisse d'Orléans de 1877 pour la taxe de ville payable en 1878 il résulte que le second district y figure comme suit:

POUR LE 6ME DISTRICT D'ASSESSEMENT OU 4ME WARD.

	1877-78	1876-77
Propriétés foncières.....	$10,373,150	$10,416,850
Revenus.....	107,550	91,455
Meubles, argenterie, etc.....	27,950	28,700
Chevaux, voitures, etc.....	78,175	91,585
Navires, actions, etc.....	2,000	2,050
Capital dans les affaires et argent à intérêt.....	1,690,075	1,897,125
	$12,176,450	$12,527,565
Déficit sur 1876-77.....	$256,115	

se décomposant comme suit:

Perte sur propriétés foncières.....	$37,500
Perte sur meubles, argenterie, etc.....	3,000
Perte sur chevaux, voitures, etc.....	13,410
Perte sur navires, actions, etc.....	50
Perte sur capital, etc.....	207,065
	$258,110
A déduire, gain sur revenus.....	12,000
Montant égal.....	$256,115

POUR LE 7e DISTRICT D'ASSESSEMENT OU 5e WARD.

	1877-78	1876-77
Propriétés foncières.....	$6,479,900	6,481,550
Revenus.....	20,600	4,900
Meubles, argenterie, &c.,	9,250	7,150
Chevaux, voitures, &c..	34,275	37,525
Navires, actions, &c..	900	1,250
Capital dans les affaires et argent à intérêt	555,900	571,945
	$7,140,825	7,104,320
Déficit sur 1876-77	$ 2-3,895	

se décomposant comme suit:

Perte sur propriétés foncières		$361,650
" " Chevaux, voitures, &c.,		3,300
" " Navires, actions, &c.,		250
		$365,200
A déduire	15,100	
Gain sur revenus	2,200	
" " Meubles, &c.,	69,955	81,205
" " Capital, &c.,		
Montant égal		$284,995

POUR LE 8e DISTRICT D'ASSESSEMENT OU 6e WARD.

	1877-78	1876-77
Propriétés foncières	$4,723,875	4,928,900
Revenus	14,200	2,900
Meubles, argenterie, &c.,	17,950	11,950
Chevaux, voitures, &c.,	42,365	95,665
Navires, actions, &c.,	40,000	
Capital dans les affaires et argent à intérêt	124,125	151,300
	$4,964,435	$5,190,315
Déficit sur 1876-77	$ 95,880	

se décomposant comme suit:

Perte sur propriétés foncières.	$212,925
" " chevaux, voitures, &c.,	13,700
" " capital dans les affaires, &c.,	27,225
	$253,850
A déduire,	
Gain sur revenus	$12,500
" " Meubles, &c.,	5,800
" " Navires, &c.,	40,000
Montant égal	$158,850

—Récapitulation des déficits—

Sur le 6e assessement District	$256,115
" 7e " " "	258,895
" 8e " " "	195,850
Total du déficit sur l'assessement de 1876-77	$710,860

Exceptions.

La réponse faite par Mr E. Bernudez, avocat de la Banque du Peuple, à la pétition de la ville de la Nouvelle-Orléans, insistant ce qu'il est convenu d'appeler le gros procès, reproduit avec vigueur et logique les arguments qui parurent dans la presse, il y a quelques mois, lorsque l'annonce de ce procès vint pour la première fois étonner notre monde local. Le procès a été intenté sans autorisation légale, c'est-à-dire sans une ordonnance ou résolution passée par le Conseil de Ville, ce qui était indispensable. La pétition, signée par Mr S. P. Blanc, membre du barreau, sans autorité légale pour représenter l'avocat de ville, mais probablement sur les instructions de ce dernier et peut-être des administrateurs de finance et des comptes et non du Conseil de Ville. Le maire et les dits administrateurs n'ont assurément le droit ou le pouvoir de faire un pareil procès.

La réponse oppose d'autres exceptions et si elles sont rejetées, le défendeur soutient que la ville de la Nouvelle-Orléans n'a pas, suivant le Section 37 de l'Acte No 74, approuvé le 23 février 1852, levé dans les années 1874, 75, 76 et 77 la taxe établie par la dite section pour le payement des coupons échus des bons émis en vertu de la dite loi et pour l'achat des dits bons qui s'élèvent à plus de 4 millions de piastres, le défendeur lui-même en ayant pour plus de $200,000, avec tous les coupons échus et non échus. Il prétend en termes mêmes du langage pénal de la dite section 37, de l'acte de 1852, ce refus de lever la dite taxe entraîne l'absolue nullité de tous les actes de la ville et conséquemment prive la dite ville du droit de paraître en cour comme plaignante.

En conséquence le défendeur demande que la pétition soit renvoyée avec dépens, tout en se réservant le droit de plaider ultérieurement dans la même cause.

Répondant au nom de Mr Thomas Layton, président de la banque du Sud, Mr Bernudez dit que la pétition ne révèle aucune cause d'action contre lui individuellement.

De son côté Mr Dubuclet, trésorier d'Etat, répond par le ministère de MM. A. et W. Vorchies, que la pétition ne constitue pas une cause d'action contre lui et soutient en outre que toute action en dommage contre lui est réduite à néant par la prescription d'un an.

Commission Hydrographique pour le Sieur.

Le maire Pilsbury a reçu de l'hon. E. J. Ellis l'avis que le secrétaire Thompson avait décidé de mettre le steamer "Hercules" pris" au service de la commission Hydrographique, que ce steamer était parti depuis plusieurs jours de Norfolk pour la Nile-Orléans où il doit arriver incessamment s'il n'est déjà arrivé.

Le maire a adressé au major général Weitzel, une note indiquant les principaux travaux que la commission aura à exécuter:

1. Une reconnaissance complète du fleuve et de ses rives, des limites supérieures aux limites inférieures de la ville, donnant les sections de travers du courant à chaque demi mille et la direction du courant.

2. Un plan pour la préservation temporaire des rives et des quais, adapté aux ressources très limitées de la ville.

3. Un plan plus général embrassant le fleuve devant le Second et le Troisième District, comme travail permanent, avec les estimations, travail devant être fait graduellement suivant que les moyens de la ville le permettront.

Voici la liste des ingénieurs que la commission a invités à coopérer avec elle:

Génl. Beauregard, MM. W. H. Bell, L. H. Pilié, John Roy, M. F. Bonzano, col. T. S. Hardee, prof. Forshey, génl. A. G. Blanchard, capt. Eads, major Harrod, capt. E. L. Cortheil, capt. W. H. Williams, capt. H. Tyler, capt. Walter Pleasants, capt. L. J. Freneaux, Mr R. W. Rogers, Mr W. P. Freret et autres.

Le prof. Fontaine a été le premier à donner ses vues et a été invité à fournir des notes à la commission.

Le génl. Blanchard a exposé son opinion sur la cause des éboulis le long des rives. Il a fixé particulièrement l'attention sur les faits observés lors du creusement du puits artésien, rue du Canal.

Les autres ingénieurs ont été consultés ensuite.

Quant à la levée de revêtement sur le Lac, le major génl. Weitzel, après une visite faite sur les lieux avec le maire, le voyer et le président de la compagnie du chemin de fer de la Nile-Orléans et Canal, dimanche matin, a dit qu'on ne pouvait espérer qu'une levée garantie par des matériaux aussi périssables pût durer longtemps.

Affaire du Bazar.

A la Cour de Circuit des Etats Unis, samedi dernier, l'affaire de la ville de la Nouvelle Orléans contre John A. Morris a été appelée sur la motion de l'avocat de ville, demandant une injonction pour empêcher Morris de saisir et de vendre le Marché Bazar. M. T. J. Semmes, avocat du créancier, a soutenu que la ville n'a pas le droit, comme corporation municipale, d'élever ou d'établir des marchés, excepté pour l'achat et la vente des articles destinés à l'alimentation humaine; que la vente de la viande salée, de la viande fraîche, du poisson et des légumes était prohibée au Marché-Bazar et que cette prohibition, convertissait ce marché en un magasin ordinaire pour la vente d'autres marchandises que des comestibles.

M. Jonas, avocat de ville, a soutenu que le marché était établi pour le revenu et que le revenu public de la ville ne pouvait être saizi. Les plaidoiries ont été habiles des deux côtés. La cour a dit qu'elle aviserait.

Le peuy.

Notre confrère du *Times* dit que la circulation du penny, (deux sous) semble devoir être adoptée d'une manière générale. Plusieurs détaillants ont mis l'idée en pratique et voilà qu'une banque d'épargne annonce qu'elle recevra les pennies en dépôt et en payement de compte.

Jour d'actions de grâce.

Le gouverneur Nicholls a lancé une proclamation fixant le jeudi 29 novembre comme jour d'actions de grâce. C'est également le jour fixé pour le même objet par une proclamation du Président des Etats Unis. Ce sera la première fois depuis neuf ans que le peuple de cet Etat aura quelque raison de se conformer à la double recommandation du premier magistrat de la république et du pouvoir exécutif de la Louisiane. Aussi le jour d'actions de grâce sera-t-il mieux observé qu'il ne l'a été de longtemps.

Un mutinerie.

Samedi matin, une dépêche envoyée au bureau du marshal notifiait aux autorités qu'une mutinerie avait éclaté sur le navire allemand Maria Sidenberg, au moment où il a jeté l'ancre à la quarantaine, que le second avait été fait prisonnier et que les mutins étaient les maîtres du navire. A la réception de cette nouvelle cinq députés marshals ont été envoyés et sont arrivés à la quarantaine dimanche matin. Ils ont mis aux fers Chas. Barauster, A. Johnson, Frank Peterson, Carl Norkstreet, Al. Brown et Peter Nelson; et les ont envoyés ici où ils ont été écroués à la geole.

D'un d'eux a dit qu'après avoir traversé la barre le capt. Streker a quitté le navire et a remis le commandement au second. Au point du jour, on leur donna du café et du pain. Après quoi, ils jetèrent l'ancre. Après cette opération, ils demandèrent au maître s'ils n'allaient pas déjeuner et il répondit: "N'avez-vous pas déjeuné déjà?—Non, nous n'avons eu que du pain et du café"—Eh bien, n'est-ce pas assez!? — Non —Eh bien, si ce n'est pas assez, allez au diable et mangez mieux—Chas. Boar